

RAPPORT
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2017

Objet : Attribution d'un marché public – Fourniture de bureau, fournitures scolaires, fourniture de manuels scolaires, fourniture de papier et fourniture de documents à en-tête de la Ville et du CCAS de Tassin la Demi-Lune

Rapporteur : Pierre BERGERET

Les marchés n°13-039 à 13-043 détenus par FIDUCIAL (lot n°1 : Fourniture de bureau), LDA PAPETERIE devenu PAPETERIE LA VICTOIRE (lot n°2 : Fournitures scolaires), DEVELAY (lots n°3 : Fourniture de manuels scolaires et 4 : Fourniture de papier) et LEA (lot n°5 : Fourniture d'articles de classement et de notes repositionnables – lot réservé aux entreprises adaptées (ESAT et CAT)) sont arrivés à échéance le 31/08/2017.

Une consultation a ainsi été lancée pour procéder à leur renouvellement, par un avis d'appel public à la concurrence publié le 17/05/2017 au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (B.O.A.M.P.) et le 20/05/2017 au Journal Officiel de l'Union Européenne (J.O.U.E.).

Il est prévu que ces nouveaux marchés soient conclus pour une période initiale et ferme allant de leurs dates de notification au 28/02/2019 reconductible tacitement trois fois pour une période d'un an. La date d'échéance est donc fixée au 28/02/2022.

Pour l'ensemble des services municipaux et des écoles publiques, les fournitures incluses dans ce contrat sont les suivantes :

- LOT N° 1 : Fournitures administratives
- LOT N° 2 : Fournitures scolaires
- LOT N° 3 : Fourniture de manuels scolaires
- LOT N° 4 : Fourniture de papier
- LOT N°5 : Fourniture d'articles de classement et de notes repositionnables pour les services administratifs – lot réservé aux entreprises adaptées (ESAT et CAT)
- LOT N°6 : Fourniture de documents à en-tête (papiers à en-tête, enveloppes...)

Le montant des prestations est défini comme suit :

- pour la période initiale des accords-cadres :

Lots	Désignation	Minimum HT	Maximum HT
1	Fournitures administratives	12 000,00 €	37 500,00 €
2	Fournitures scolaires	37 500,00 €	63 000,00 €
3	Fourniture de manuels scolaires	15 000,00 €	42 000,00 €
4	Fourniture de papier	3 000,00 €	27 000,00 €
5	Fourniture d'articles de classement et de repositionnables	300,00 €	3 000,00 €
6	Fourniture de documents à en-tête	6 750,00 €	22 500,00 €

- pour chacune des périodes de reconduction des accords-cadres :

Lots	Désignation	Minimum HT	Maximum HT
1	Fournitures administratives	8 000,00 €	25 000,00 €
2	Fournitures scolaires	25 000,00 €	42 000,00 €
3	Fourniture de manuels scolaires	10 000,00 €	28 000,00 €
4	Fourniture de papier	2 000,00 €	18 000,00 €
5	Fourniture d'articles de classement et de repositionnables	200,00 €	2 000,00 €
6	Fourniture de documents à en-tête	4 500,00 €	15 000,00 €

Pour les lots n°1, 2, 4, 5 et 6, des échantillons ont été demandés afin de juger de la qualité des produits proposés. Ils ont été analysés par les services municipaux pour les lots n°1, 4, 5 et 6 et par le personnel enseignant pour le lot n°2. Il est par ailleurs précisé que les directeurs d'école ont été associés au renouvellement des lots les concernant dès l'élaboration des pièces des contrats, afin que leurs besoins soient pris en compte.

Les critères et sous-critères de jugement des offres, ainsi que leurs pondérations respectives sont les suivants :

- **Pour les lots n°1, 2, 4 et 5 :**

- Valeur technique : 40 %

* Qualité des produits proposés : 30%

* Moyens mis en œuvre pour l'exécution des prestations : 10%

- Prix des prestations : 60 %

- **Pour le lot n°3** compte-tenu du « prix unique du livre » :

- Valeur technique : 85 %

* Délai de livraison des produits : 45%

* Moyens humains et matériels affectés à la réalisation des prestations - Qualité du service rendu : 40%

- Prix des prestations : 15 %

- **Pour le lot n°6 :**

- Valeur technique : 40 %

* Moyens mis en œuvre pour l'exécution des prestations – Modalités d'exécution des prestations : modalités d'impression (encres utilisées, qualité du papier, grammage du papier, respect de la charte graphique...) et modalités de livraison : 25%

* Délai de livraison : 10%

* Performance en matière de protection de l'environnement : 5%

- Prix des prestations : 60 %

15 plis (et échantillons) ont été reçus dans les délais impartis : LES ATELIERS DE PROVENCE, LIBRAIRIE DU CHANGE groupement solidaire avec LIBRAIRIE LAIQUE, PAPETERIES LA VICTOIRE, PAPETERIES DE FRANCE, ALTER BURO DISTRIBUTION, COMPAGNIE EUROPEENNE DE PAPETERIE, PICHON, ANTILOPE, ATELIER DU VERT BOCAGE, ENTREPRISE ADAPTEE LEA, LYON BUREAU, DEVELAY, FIDUCIAL BUREAUTIQUE, IMPRIMERIE ROLAND, DECITRE.

Aucun pli n'a été remis hors délais.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres, réunis le lundi 04/09/2017, ont pris connaissance de l'analyse des candidatures remises. Au vu de cette analyse, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'accepter l'ensemble des candidatures reçues.

Lors de cette même réunion du lundi 04/09/2017, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont pris connaissance de l'analyse des offres effectuée et du classement des offres en découlant et ont décidé de retenir :

- Pour le lot n°1, l'offre de l'entreprise FIDUCIAL classée en 1^{ère} position.
- Pour le lot n°2, l'offre de l'entreprise PICHON classée en 1^{ère} position.
- Pour le lot n°3, l'offre de l'entreprise LIBRAIRIE DU CHANGE en groupement avec LIBRAIRIE LAIQUE classée en 1^{ère} position.
- Pour le lot n°4, l'offre de l'entreprise PAPETERIES LA VICTOIRE classée en 1^{ère} position.
- Pour le lot n°5, l'offre de l'entreprise adaptée LEA classée en 1^{ère} position.
- Pour le lot n°6, l'offre de l'entreprise COMPAGNIE EUROPEENNE DE PAPETERIE classée en 1^{ère} position.

Ceci exposé, au vu de la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 4 septembre 2017, et après avis favorable à l'unanimité de la Commission Ressources réunie le 8 septembre 2017, il est demandé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- Valider l'attribution de ces marchés publics ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion de cette consultation.

RAPPORT
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2017

Objet : Demande de subvention de l'organisme Habitat et Humanisme pour la rénovation d'un logement

Rapporteur : Louis PALAZON

Dans le cadre d'un projet de réhabilitation d'un logement en loyer très social, situé au 44 rue Victor Hugo à Tassin la Demi-Lune, l'organisme Habitat et Humanisme sollicite le concours de la Ville.

Le logement est un T3 de 52,60 m². S'agissant d'une rénovation complète, le coût de l'opération s'élève à 47 385 €. A ce jour, seul le diagnostic amiante a été réalisé ; les travaux devraient démarrer à la fin de l'année 2017. Le plan de financement prévisionnel établi par le bailleur est le suivant :

Plan de Financement prévisionnel	
Coût des Travaux HT	37 400 €
Diagnostics HT	1 200 €
AMO	4 805 €
Coût de l'opération TTC	47 385 €
<hr/>	
Dépense subventionnable	36 800 €
Subvention ANAH	13 668 €
Prime Anah (180 €/m ²)	9 589 €
Subvention Grand Lyon	5 520 €
Prime Métropole (180 €/m ²)	9 589 €
Prime Métropole AMO	2 000 €
ASE	1 500 €
Ville de Tassin (15 %)	5 520 €
Total Subventions	47 385 €

Après étude de ce dossier, il est proposé de verser à l'organisme Habitat et Humanisme une subvention de 1 000 €.

Ceci exposé, après avis favorable à l'unanimité de la Commission Ressources du 08 septembre 2017, il est demandé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir valider le montant de la subvention à verser à l'association Habitat et Humanisme pour la réhabilitation d'un logement.

RAPPORT CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2017

Objet : Demande de garantie d'emprunts de l'organisme Alliade Habitat

Rapporteur : Louis PALAZON

La Ville de Tassin la Demi-Lune a récemment reçu une demande de garantie d'emprunts de l'organisme Alliade Habitat qui s'apprête à acquérir, dans le cadre d'une Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA), 21 logements (sur 111) au 68 avenue de la République à Tassin la Demi-Lune. Il s'agit de l'opération « Les Balcons de l'Horloge » englobant l'ancien établissement de la maison de retraite Dethel qui comprendra 16 logements « prêt locatif social » (PLS), trois logements « prêt locatif à usage social » (PLUS) et deux logements « prêt locatif aidé d'intégration » (PLAI). Ce programme validé dans le mandat précédent a été légèrement ajusté dans la part initialement prévue (+1 PLAI et +1 PLUS).

Le coût total d'acquisition de ces 21 logements est de 1 392 681 €. Son plan de financement est le suivant :

- Fonds propres : 146 625 € ;
- Subventions : 25 500 € ;
- Prêts Caisse des Dépôts et Consignations : 1 220 556 €.

Ainsi, Alliade Habitat assurerait en grande partie le financement de cette opération par un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, comprenant quatre lignes de prêts, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Offre CDC				
Caractéristiques	CPLS	PLAI	PLS	PLUS
Enveloppe	Complémentaire au PLS 2016	-	PLSDD 2016	-
Montant	375 874 €	99 397 €	532 767 €	212 518 €
Commission d'instruction	220 €	0 €	310 €	0 €
Durée de la période	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Taux de période	1,87 %	0,55 %	1,87 %	1,35 %
TEG¹	1,87 %	0,55 %	1,87 %	1,35 %
Phase d'amortissement				
Durée	16 ans	16 ans	16 ans	16 ans
Index²	Livret A	Livret A	Livret A	Livret A
Marge fixe sur index	1,11 %	- 0,2 %	1,11 %	0,6 %
Taux d'intérêt	Livret A + 1,11 %	Livret A - 0,2 %	Livret A + 1,11 %	Livret A + 0,6 %
Périodicité	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Profil d'amortissement	Amortissement déduit (intérêts prioritaires)	Amortissement déduit (intérêts prioritaires)	Amortissement déduit (intérêts prioritaires)	Amortissement déduit (intérêts prioritaires)
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle	Indemnité actuarielle	Indemnité actuarielle	Indemnité actuarielle
Modalité de révision	DR	DR	DR	DR
Taux de progressivité des échéances	- 0,5 %	- 0,5 %	- 0,5 %	- 0,5 %

Conformément à la procédure habituellement mise en œuvre, l'emprunt devra être garanti, en cas d'éventuelle défaillance dans le remboursement, à hauteur de :

- 85 % par la Métropole de Lyon ;
- 15 % par la Ville de Tassin la Demi-Lune.

Ainsi, l'organisme Alliage Habitat sollicite la garantie de la Ville de Tassin la Demi-Lune pour un montant total de 183 083,40 €.

En cas d'avis favorable, la Ville de Tassin la Demi-Lune se verra attributaire d'un logement réservataire.

Ceci exposé, après avis favorable à l'unanimité de la Commission Ressources du 8 septembre 2017, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir accorder sa garantie à hauteur de 15 % à l'organisme Alliage Habitat en cas de non remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 220 556 €, souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

RAPPORT
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2017

Objet : Demande de garantie d'emprunt de l'organisme Néma Lové

Rapporteur : Louis PALAZON

Dans le cadre de l'acquisition-amélioration d'un logement « PLAI » (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) situé au 12 chemin du Vieux Moulin à Tassin la Demi-Lune, l'organisme Néma Lové sollicite la Ville de Tassin la Demi-Lune pour la garantie d'un emprunt.

Il s'agit d'un projet social entrant dans le dispositif « La Clairière » permettant d'offrir des solutions adaptées de logement aux personnes victimes de violences conjugales. Ce type de proposition est conforme à la politique de la Ville qui accompagne les personnes victimes de violences conjugales dans leurs épreuves. Le logement en question est un T3 de 61 m².

La Ville de Tassin la Demi-Lune a déjà accordé sur ce projet une subvention de 1 000 €. Le coût total de l'opération s'établit à 92 645,75 € que l'organisme prévoit de financer ainsi :

	Montants €	Montants €
	HT	TTC
Prix de revient estimatif		
Foncier	37 000,00	37 165,00
Travaux bâtiment	45 150,00	47 633,25
Honoraires et divers	7 509,00	7 847,50
Prix de revient estimatif	89 659,00	92 645,75
Moyens financiers estimatifs		
Subventions		
Subvention Métropole Lyon		40 000,00
Subvention Ville		1 000,00
Subvention Fondation Abbé Pierre		9 264,57
Autres subventions		9 000,00
	S/Total Subventions	59 264,57
Prêts		
Prêt PLAI		33 000,00
	S/Total Prêts	33 000,00
	Fonds propres	381,17
Total des moyens financiers estimatifs		92 645,75

Un emprunt de 33 000 € serait ainsi souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Offre CDC				
Caractéristiques	PLAI			
Enveloppe	-			
Montant	33 000 €			
Commission d'instruction	0 €			
Durée de la période	Annuelle			
Taux de période	0,55 %			
TEG¹	0,55 %			
Phase de préfinancement				
Durée du préfinancement	24 mois			
Taux d'intérêt du préfinancement	Livret A - 0,2 %			
Règlement des intérêts de préfinancement	Capitalisation			
Phase d'amortissement				
Durée	28 ans			
Index²	Livret A			
Marge fixe sur index	- 0,2 %			
Taux d'intérêt	Livret A - 0,2 %			
Périodicité	Annuelle			
Profil d'amortissement	Amortissement déduit (intérêts différés)			
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle			
Modalité de révision	SR			
Taux de progressivité des échéances	0 %			

Conformément à la procédure habituellement mise en œuvre, l'emprunt devra être garanti, en cas d'éventuelle défaillance dans le remboursement, à hauteur de :

- 85 % par la Métropole de Lyon ;
- 15 % par la Ville de Tassin la Demi-Lune.

Ainsi, l'organisme Néma Lové sollicite la garantie de la Ville de Tassin la Demi-Lune pour un montant de 4 950 €. En contrepartie de cette garantie d'emprunt, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Tassin la Demi-Lune sera sollicité pour émettre un avis sur le dossier d'admission de la personne à reloger.

Ceci exposé, après avis favorable à l'unanimité de la Commission Ressources du 8 septembre 2017, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir accorder sa garantie à hauteur de 15 % à l'organisme Néma Lové en cas de non remboursement d'un prêt d'un montant total de 33 000€, souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.